



3^{ème} « Marche de l'Espoir » 11 mars 2007



REGLEMENT

Pour donner un « **Coup de Pouce** » à des Associations qui recherchent un financement complémentaire, pour mener à bien leurs projets, le Lions Club de « Montigny les 3 Villages » et le Léo Club « Montigny SQY Actions » co-organisent avec les 3 municipalités (Guyancourt – Montigny le Bretonneux – Voisins le Bretonneux), leur 3^{ème} « **Marche de l'Espoir** ».

Les Marcheurs appuient le PROJET de leur CHOIX, à raison de quelques €uros par kilomètre parcouru.

Ce financement est assuré :

- soit par le Marcheur, s'il finance lui-même son parcours.
- soit par un parrain avec lequel il a passé un accord pour le financement de kilomètres.

1. Par signature de la souche du N° de participation qui lui est remis le Marcheur atteste avoir pris connaissance du présent règlement.
2. La Marche de l'Espoir se déroule sur un parcours balisé, sur lequel les Marcheurs sont tenus au respect du Code de la Route.
3. Les Marcheurs de moins de 15 ans doivent être accompagnés par un parent ou un responsable adulte.
4. Les jeunes de 15 à 18 ans, marchent en compagnie d'un groupe de personnes majeures qui acceptent de les encadrer.
5. La Marche de l'Espoir se déroule de 9h à 18h, le départ et l'arrivée se font à la Maison de Quartier Louis Jouvét à Montigny le Bretonneux.
6. Le Marcheur affecte, la somme qu'il souhaite, pour les kilomètres parcourus au profit du projet de son choix (un des sept projets proposés).
7. Les Marcheurs se soumettent aux consignes de sécurité données par les organisateurs...



Guyancourt



Montigny le Bretonneux



Voisins le Bretonneux